DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2022-271 LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

Matière : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous matière : CULTURE

Séance du Conseil Municipal du jeudi 1 décembre 2022 Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

OBJET: DEMANDE
DE SUBVENTION
POUR LE PROJET
ARTISTIQUE DU
THEATRE SCENES
DES 3 PONTS
SAISON
2022/2023 ET
ANNEE 2023

Présents: Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Nicolas ASENSIO-VERGNES, Bruno PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Karole CAFFIER, Gérard MONDRAGON

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

Procurations:

RENDU EXECUTOIRE

Marie-Claude BOURREL Donne procuration à Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES,

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 25 NOVEMBRE 2022 Régine SURRE Donne procuration à Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER Donne procuration à Élisabeth ESCAFRE, Delphine SANTINI Donne procuration à Préscillia GRANIER, Adrien ROUZAUD Donne procuration à Denis BOUILLEUX,

AFFICHAGE EN DATE DU: 25 NOVEMBRE 2022

Absents excusés:

PUBLICATION DE LA PRESENTE

Martine LACOMBE, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL,

EN DATE 3 DEC. 2022

Secrétaire: Madame Élisabeth ESCAFRE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Le théâtre Scènes des 3 Ponts propose chaque nouvelle saison une programmation professionnelle diversifiée afin de toucher le plus grand nombre de personnes. Elle est élaborée en collaboration avec de nombreux partenaires locaux, départementaux et régionaux.

La programmation se double d'actions de sensibilisation : soutien actif au projet ECAS également soutenu par la DRAC Occitanie / Pyrénées Méditerranée (plusieurs classes d'établissements scolaires de Castelnaudary participent gratuitement à des ateliers de danse contemporaine tout au long de l'année scolaire), résidences permettant des rencontres entre les publics et les compagnies qui proposent plusieurs types d'actions pédagogiques : ateliers, répétitions ouvertes, conférences-spectacles etc...

Dans le cadre du projet ECAS, ces ateliers donnent lieu à une représentation d'élèves, fruit d'un travail collectif entre enfants, chorégraphe, professeurs.

Ces opérations de sensibilisation désacralisent et démocratisent la culture, ouvrent aussi des pistes de réflexion aux élèves sur le spectacle qu'ils vont découvrir, en collaboration avec leurs professeurs.

Monsieur le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie afin de mettre en œuvre la programmation.

Le coût total prévisionnel du budget de fonctionnement est de 405 344, 45 Euros TTC

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

CHARGES	E	%	PRODUITS	€	%
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
60 . Achats	178 390,00 €	44,01%	70 . Recettes propres	20 600,00 €	5,08%
			74 . Subventions		
61 . Services extérieurs	16 900,28 €	4,17%	Conseil Régional programmation	30 000,00 €	7,40%
			DRAC OCCITANIE	5 000,00 €	1,23%
			Conseil Départemental - Scènes d'enfance	2 500,00 €	0,62%
			Conseil Départemental - saison	30 000,00 €	7,40%
			Réseau en Scène occitanie MD	1 000,00 €	0,25%
			Pôle Cirque Occitanie MD	1 000,00 €	0,25%
62 . Autres services extérieurs	43 100,00 €	10,63%	Contributions volontaires		
			Commune de Castelnaudary	315 244,45 €	77,77%
63 . Impôts et taxes	7 000,00 €	1,73%			
64 . Charges de personnel	159 954,17 €	39,46%			
TOTAL DEPENSES	405 344,45	100%	TOTAL RECETTES	405 344,45 €	100%

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le plan de financement ci-dessus,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude, du Conseil Régional Occitanie, de Réseau en Scène Occitanie, du Pôle National des Arts du Cirque et de la DRAC Occitanie afin de mettre en œuvre la programmation.

PRECISE que les dépenses sont inscrites au Budget.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 1er décembre 2022

Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le 13 DEC. 2022

Certifiée exécutoire par réception 2022 en Préfecture le : U 9 DEC. 2022

Par publication le: 13 DEC. 2022

Par delégation,

Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le

ID: 011-211100763-20221201-DB2022271-DE